

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 14 Avril 2016

Présents : Tous les conseillers en exercice.

Absents : Monsieur Féjot Claude (CCAS) avec procuration à Monsieur Sol Sébastien.

Monsieur Vial Stéphane avec procuration à Sibué Pascal.

Monsieur Durand Jean-François avec procuration à Monsieur Charpin Frédéric.

Madame Schlatter Françoise (CCAS) avec procuration à Madame Vitale Julie.

Monsieur Mollard Gilles.

Monsieur Duraz Sébastien.

Monsieur le Maire demande à mettre à l'ordre du jour un point exceptionnel :

- Restructuration du secteur de la Chal sur la commune - création de servitudes : Le Conseil Municipal approuve le dossier de création de servitude d'Utilité Publique qui lui est soumis ; demande à Monsieur le Préfet d'engager une Enquête Publique préalable à la création de la servitude ; autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches administratives nécessaires à l'accomplissement de cette servitude et s'engage à réserver au budget communal les fonds nécessaires à la couverture de l'ensemble des dépenses.

- Décide de créer le grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à partir du 1^{er} Mai 2016.

- Vote du budget du CCAS :

Compte administratif 2015 : Fonctionnement : + 619.94 €

Investissement : + 248.49 €

Approuvé à 5 voix pour.

Approuve le compte de gestion du CCAS concernant l'année 20145 à 5 voix pour :

Fonctionnement : + 619.94 €

Investissement : + 248.49 €

Budget Primitif 2016 : Fonctionnement : + 1 760 €

Investissement : + 248.49 €

Approuvé à 5 voix pour, équilibré en recettes et dépenses.

- Vote du budget de la régie autonome du cinéma :

Compte administratif 2015 : Fonctionnement : + 5068.22 €

Investissement : 0 €

Approuvé à 9 voix pour.

Approuve le compte de gestion de la régie autonome du cinéma concernant l'année 2015, à 9 voix pour :

Fonctionnement : + 5068.22 €

Investissement : 0 €

Budget Primitif 2016 : Fonctionnement : + 153 290.00 €

Investissement : 0 €

- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser 850 € au budget CCAS et 67 000 € au budget cinéma pour l'année 2016.

- Vote du budget de la commune :

Budget Primitif 2016 : Fonctionnement : + 2 397 744.18 €
Investissement : + 2 000 565.00 €

Approuvé à 9 voix pour, équilibré en recettes et dépenses.

- Approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats 2016 pour les budgets du CCAS, du cinéma et de la Commune.
